



Opérateur culturel de l'Université Clermont Auvergne et associés, le Service Université Culture (SUC) est producteur, prescripteur, animateur de réseaux. Il met en œuvre la politique culturelle universitaire pour des rencontres singulières avec l'art. Il est également un lieu de passage de l'acte à la réflexion. Interface entre la recherche, l'enseignement et la création, le service est impliqué dans la vie culturelle de la Cité dans un réseau de partenaires et d'actions. Le CROUS soutient également la création et les initiatives étudiantes, favorise l'accès à la culture pour tous à travers sa programmation, ses ateliers, son dispositif de soutien financier et le prêt de salles culturelles. Les actions proposées par le SUC, les collectifs de services et le service culturel du CROUS sont basées sur les savoir-faire et les partenariats existants ou à venir pour développer certains aspects ou périmètres. Par ailleurs, deux établissements relevant de la tutelle du Ministère de la Culture sont des acteurs agissant pour l'ensemble du site : dans le secteur des arts plastiques (École Supérieure d'Art de Clermont Métropole) et dans le domaine de la culture architecturale (École Nationale Supérieure de Clermont Métropole)

- **Étoffer les propositions** auprès de tous les établissements et sites géographiques pour les étudiants praticiens, amateurs et spectateurs, ou pour ceux qui sont dans des enseignements de spécialité et en collaboration avec les actions du schéma directeur handicap et avec les personnes ressources qui seront identifiées, avec une présence de médiateurs que seront les jeunes en service civique. Circulation des productions SUC entre les villes du site universitaire et au-delà. La participation aux festivals de théâtre universitaires est une piste à examiner afin de mettre en œuvre le déplacement d'une réalisation du secteur par saison. Il convient également d'intégrer la thématique du handicap dans les actions culturelles.
- **Favoriser la circulation des productions des ateliers au sein des différents sites** : Un projet pour la rentrée prochaine prévoit un échange entre les ateliers de Vichy, de Montluçon et un atelier de théâtre invité à l'université de Bordeaux Montaigne. La participation aux festivals de théâtre universitaire est également une piste à examiner afin de mettre en œuvre le déplacement d'une réalisation du secteur par saison.
- **Augmenter la visibilité des pratiques et de leurs validations** par tous les établissements et toutes les composantes, via la CFVU, les responsables de formations, les scolarités, les départements.
- **Augmenter les collaborations en faveur de projets artistiques et culturels pluriannuels** : notamment dans le secteur Cinéma. Il est très prisé des étudiants mais il demeure difficile d'accéder à des salles de montage ce qui restreint ses propositions. Des projets collaboratifs verraient le jour entre ateliers voire entre secteurs et permettraient d'engager les différents acteurs autour de projets communs. Des salles équipées de logiciels de montage faciliteraient grandement la conduite des ateliers du secteur Cinéma.
- **Accompagner la pratique et la création musicale** : Il sera proposé aux musiciens et aux groupes intéressés au lieu de pratique, des temps de rencontre musicale mais

également un accompagnement (séances, stages...) par des professionnels. Plusieurs lieux seront ainsi accessibles aux étudiants de l'académie. Le studio des Cézeaux est le lieu où se dérouleront ces ateliers et stages pour le site de Clermont-Ferrand, tandis que le CROUS proposera courant 2019 un studio de répétition entièrement insonorisé et équipé, à destination de tous les étudiants, implanté au cœur de la résidence universitaire du Clos Saint-Jacques. Cette salle sera également à disposition des groupes professionnels, dans le cadre d'une résidence artistique et permettra l'échange avec les étudiants par le biais d'actions de médiation culturelle. Cette salle favorisera l'émergence de groupes étudiants et permettra ainsi de les programmer sur le campus universitaire, notamment au bar musical du Crous, le Nota Bene. Ce lieu sera aussi l'occasion pour les groupes de répéter en vue de participations à divers tremplins musicaux (Musiques de RU par exemple). Dans le réseau des musiques et danses traditionnelles, il émerge un projet « Ballade irlandaise, découverte et appropriation d'un univers musical singulier et vivant ».

- **Étoffer les programmes mêlant Arts et Sciences** : Les réalisations encadrées des étudiants, Rêves de science ont vocation à circuler, en Région et dans le réseau Art+Université+Culture. Un travail artistique d'envergure du dispositif a démarré avec UNIVEGE, sur le projet ReColnat. Il est programmé pour 2018, pour le festival Vidéoformes. Il sera repris et augmenté pour un aboutissement en 2019, qui pourra être diffusé dans les sites territoriaux du l'UCAA et au-delà, dans les établissements de la Région Auvergne Rhône-Alpes.
- **Mettre en place des prêts d'œuvres** du FRAC ou du Creux de l'Enfer : des expériences ont déjà été mises en place mais certains lieux ne sont pas référencés, ainsi, il serait opportun de réaliser ces échanges, à partir de partenariats internes.
- **Étoffer la programmation et l'offre culturelle du CROUS** : Le service culturel met en place un système de cycles thématiques autour des projections de cinéma réalisées en salle des frères-Lumière à la résidence Dolet. Autour des projections le CROUS propose des expositions, concerts, ateliers ou exercices de médiation en lien avec la thématique mensuelle et cela dans plusieurs lieux culturels qu'il possède (Galerie Dolet, Nota Bene...). Les partenariats avec les structures et associations extérieures sont valorisés (LieU'topie, Cinéfac, Festival du court métrage, SSU etc.). De plus, à raison d'une fois par an, le service culturel du CROUS œuvre à la mise en place d'une résidence d'artiste au sein d'une des cités universitaires. Ainsi, une alternance entre les arts plastiques, l'art vidéo et le cinéma, l'écriture, la photographie, la danse, le théâtre ou encore la musique est en cours d'élaboration. L'artiste professionnel ou étudiant, permettra de valoriser les partenariats avec les différents établissements d'enseignement supérieur et écoles. Le CROUS propose pour cela, une bourse de création artistique à l'artiste résident lui permettant ainsi de valoriser son travail et de réaliser des activités de médiation et de découverte du patrimoine culturel auprès des étudiants. Le rendu final sera alors produit dans les divers lieux culturels du CROUS.
- **Favoriser et soutenir la pratique des arts de la scène** par la création d'un lieu dédié à la pratique de la danse ou du théâtre. En développant son offre avec l'arrivée d'une nouvelle salle implantée à Dolet, le service culturel pérennise les partenariats établis avec le SUAPS et le SUC. Ce travail d'accueil de professionnels permet au CROUS de créer tout au long de l'année des passerelles entre professionnels et étudiants et ainsi appuyer la mission commune de médiation et d'ouverture culturelle.



Objectifs :

- Dynamiser la vie de campus
- Multiplier les prestations auprès de tous les établissements et sites géographiques
- Pérenniser les partenariats avec les structures universitaires, culturelles, associatives et étudiantes
- Augmenter le nombre de rencontres entre des étudiants de différents cursus et sites
- Renforcer l'attractivité de l'offre culturelle du CROUS sur le plan local



Indicateurs de succès :

- Nombre : i) d'échanges mis en place ii) des nouvelles actions/partenaires iii) d'étudiants impliqués iv) de projets circulants et accueillis par saison



Acteurs concernés :

- UCAA
- SUC
- CROUS
- Acteurs culturels du territoire
- Collectivités publiques
- ESACM/ENSACF
- BU
- SSU
- SUH